

L'Ussacois

L'ÉQUIPE DE FRANCE JUNIOR DE KENDO S'ENTRAÎNE À USSAC

Au cours d'une réception amicale, samedi 21 mai, monsieur le maire et ses collègues élus ont accueilli les membres de l'équipe de France Junior de kendo, venus effectuer leur ultime stage de préparation aux championnats d'Europe qui ont eu lieu du 27 au 29 mai à Francfort en Allemagne. 4 des 5 membres de l'équipe de France junior (Youenn ETIENNE, Nicolas HUORT, Adrien AMBROSI, Takumi HENRY-VIEL) et le coach de l'équipe de France Junior, Marc RAGONA, étaient présents. Monsieur le maire les a accueillis en précisant que c'était toujours un motif de fierté pour notre commune que de recevoir des sportifs de haut niveau venus préparer leurs épreuves : « Sachez que nous tenons à vous féliciter tous pour votre implication dans votre passion pour le kendo, qui est non seulement une discipline physique mais également une discipline de l'esprit ». Il a souligné la beauté des valeurs du sport et leur lien étroit avec celles de la citoyenneté, ainsi que le développement

du sport local, que ce soit comme loisir ou comme activité de haut niveau. La commune d'Ussac dispose de 21 associations sportives qui peuvent compter sur le soutien de la municipalité pour la maintenance et l'amélioration des infrastructures afin d'apporter les meilleures conditions d'entraînement possibles.

Enfin, monsieur le maire a rappelé qu'il ne fallait pas oublier de mettre à l'honneur toutes celles et ceux sans qui rien ne serait possible, depuis l'initiation à la pratique jusqu'au haut niveau : les entraîneurs, professeurs, éducateurs, dirigeants et bénévoles, sans oublier les familles qui participent activement à la vie des clubs. Il conclut ses propos en espérant que le séjour de ces jeunes sportifs à Ussac s'avèrera fructueux pour leurs compétitions à venir et en leur adressant ses plus vifs encouragements pour les épreuves qui les attendent.



Les jeunes sportifs entourés de monsieur le maire Jean-Philippe Bosselut, de madame Joëlle Goulmy et de monsieur Philippe Batista, maires-adjoints.

INFORMATIONS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque fermera ses portes pour les vacances d'été du samedi 30 juillet au mardi 6 septembre inclus.

Durant tout le mois de juillet, les horaires d'ouverture restent les mêmes : mercredi et jeudi de 15H30 à 17H30, vendredi de 17H à 19H et samedi de 10H à 12H.

Pour essayer de répondre au mieux aux besoins des lecteurs, une enquête est à votre disposition, en ligne sur le site de la mairie et version papier à la bibliothèque.

La mise en place du catalogue en ligne accessible à tous est en cours, il devrait être opérationnel pour la rentrée. Il permettra à chaque usager, via un compte personnel, de consulter les ouvrages disponibles à la bibliothèque, de procéder à des réservations et de suivre ses emprunts.

Des nouveautés (achats en juin 2022) sont à découvrir, aussi bien chez les adultes que chez les enfants, l'équipe des bénévoles se tient à votre disposition pour vous les présenter.

De nouveaux titres proposés pour les enfants...



... Et pour les adultes !



RÉUNION PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion publique sur la participation citoyenne s'est tenue à la mairie d'Ussac le mercredi 18 mai. Cette réunion a permis d'informer les administrés sur le dispositif qui a pour but de les encourager à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Ceci permet d'établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique. Encadré par la Gendarmerie Nationale, le dispositif « Participation Citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique mis en œuvre, renforcer la tranquillité des foyers et générer des solidarités de voisinage.



Les participants à la réunion.

INFORMATIONS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR : CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS REFLEXES !

Avant de partir en vacances :

- informez votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins...).
- Faites suivre votre courrier ou faites-le relever par une personne de confiance: une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
- Votre domicile doit paraître habité tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences sur vos réseaux sociaux. Il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Opération tranquillité vacances (OTV) :

Vous partez en vacances ?

Dans le cadre de leur missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence. Vous disposez désormais de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous déplaçant auprès d'un commissariat de police ou d'une brigade de gendarmerie de votre choix.
- Soit en vous inscrivant en ligne via le site service-public.fr en vous identifiant avec un compte France Connect.

Quelque soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



L'Ussacois

PERMIS PIÉTON 2022 POUR LES ÉLÈVES DE CE2 À USSAC

Grâce à l'action conjuguée de l'Éducation nationale, de la Sécurité routière et de la gendarmerie, de jeunes élèves de l'école élémentaire d'Ussac ont brillamment réussi leur permis piéton.

36 écoliers des classes de CE2 de mesdames Lapeyre et Laudy se sont vus remettre leur permis piéton par la gendarmerie de Donzenac, représentée par l'Adjudant Frédéric JULIAN, en présence de monsieur le maire Jean-Philippe BOSSELUT et de monsieur Philippe BATISTA, maire-adjoint.

Il s'agit d'inculquer aux enfants quelques notions du code de la route et plus particulièrement les

règles à respecter pour traverser la chaussée en toute sécurité ainsi que les risques encourus lors de leurs déplacements quotidiens. Ils peuvent ainsi renforcer leur autonomie de déplacement tout au long des voies routières.

Un goûter offert par la municipalité a clôturé cette sympathique manifestation. Félicitations aux jeunes récipiendaires pour leurs excellents résultats !



Les élèves de CE2 en présence de monsieur le maire Jean-Philippe Bosselut, de monsieur Philippe Batista, maire-adjoint, de l'adjudant Frédéric Jullian et de madame Laurence Lapeyre, enseignante.

ÉCOLE FLEURIE

Le concours des écoles fleuries constitue un projet éducatif d'apprentissage au jardinage qui vise à permettre aux élèves d'agir sur leur cadre de vie et de l'améliorer, d'observer grandeur nature les saisons et la végétation pour comprendre et respecter l'environnement. Cette activité d'éveil interdisciplinaire favorise l'acquisition, par les élèves, de connaissances et de compétences dans les domaines artistiques, scientifiques, civiques et sociaux. Pour la 2^e année consécutive, l'école maternelle d'Ussac, en partenariat avec l'OCCE (Office Central de la Collaboration à l'école) participe à ce challenge.

Afin d'apprécier les travaux des élèves le jury départemental a effectué une visite auprès de toutes les classes de l'école maternelle afin d'observer les plantations mais aussi l'ensemble des réalisations faites par les enfants autour de ce projet : épouvantail, chasse au trésor...A cette occasion un livret a été offert à chaque élève. Bravo aux petits jardiniers pour leurs belles réalisations !



Une classe de jeunes jardiniers et leur enseignante.



Le jury en présence des enfants.

RENTREE SCOLAIRE : JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE

Les familles sont invitées à inscrire leurs enfants aux différents services municipaux enfance-jeunesse (restaurant scolaire, garderies, accueil de loisirs) avant le **29 juillet 2022**. Les dossiers d'inscription distribués aux enfants avant la sortie des classes peuvent être remis à l'accueil de la mairie ou à l'accueil de loisirs « l'Imaginaire ». Le dossier est téléchargeable sur le site de la commune :

www.ussac.fr.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter l'accueil de loisirs au 05 55 86 15 80.

Rappel garderies et étude :

Le service de garderie accueille les enfants gratuitement le matin du lundi au vendredi à partir de 7h. La garderie du soir est assurée pour les enfants à partir de 16h30 (gratuite jusqu'à 17h). À 17h, les enfants sont orientés vers l'étude surveillée ou vers la garderie assurée jusqu'à 19h (payant).



RAPPEL : TRANSPORTS SCOLAIRES AGGLO DE BRIVE

Le transport scolaire des élèves est assuré par la CABB.

Date limite d'inscription : 16 juillet 2022 avant majoration de 20 €

Pour information : le tarif annuel du « Pass jeune » vendu par le réseau LIBÉO pour tous les élèves est de 130 €. Ce titre est utilisable sur les services scolaires et, sans restriction, sur les services de transport urbain.

Pour tous renseignements : le site www.agglodebrive.fr vous permet d'inscrire votre enfant, de consulter les horaires et les services de transport scolaire près de chez vous, de visualiser les points d'arrêt et connaître la tarification applicable.

transportscolaire@agglodebrive.fr ou 05 55 74 99 27



VIE ASSOCIATIVE SUITE...

TENNIS CLUB USSACOIS

TOURNOI DE PRINTEMPS 2022.

Le tournoi de printemps du Tennis Club Ussacois s'est déroulé du 14 mai au 4 juin 2022, sous un beau soleil malgré quelques orages. Cette année le TCU est heureux d'avoir pu accueillir en toute convivialité 80 joueurs, dont 11 femmes, ce qui a généré 103 matchs. Une quinzaine de clubs étaient représentés, certains compétiteurs étant des fidèles que nous revoyons chaque année avec plaisir. Les vainqueurs sont : Marina NUNES (ASV Malemort) pour les femmes et Tanguy LAPAIRE (TC Objat) pour les hommes. Monsieur Philippe BATISTA, maire-adjoint, a remis aux gagnants des coupes offertes par la municipalité. Le TCU était représenté par 11 de ses licencié(e)s et c'est l'un d'eux qui a gagné en finale de la consolante homme : Jean-Marcel TROGNO.

Prochain tournoi : celui d'Automne du 9 au 24 septembre pour les + 35 ans homme et Open femmes.



La remise des prix avec monsieur Philippe Bastista, maire-adjoint

FÊTE DU TCU

Le 18 juin et pour la 1^{re} année, le club a organisé pour tous ses membres et pour clôturer l'année sportive, la FÊTE DU TCU. Jeux conviviaux, familiaux et sportifs suivi d'un repas étaient prévus pour resserrer les liens entre les membres du club qui ne se connaissent pas.

La canicule est venue quelque peu troubler cette après-midi festive et les activités physiques ont été annulées par sécurité. Cela n'a pas empêché les 40 convives de se retrouver en soirée autour d'une partie de pétanque improvisée. Le repas s'est déroulé sous une chaleur étouffante certes, mais surtout dans la bonne humeur et les échanges ont été fructueux et conviviaux. À renouveler l'an prochain !

Nous remercions monsieur le maire, représenté à ce repas par Thierry COUTURIER, conseiller municipal, de nous avoir apporté son soutien matériel pour cette journée.



Une soirée très conviviale pour les membres du Tennis Club Ussacois